

# Séance n° 1

## Le tableau élémentaire

---

### Objectifs :

---

Définir les unités spatiales de l'ensemble étudié, reconnaître les différents types de caractères puis construire un tableau élémentaire.

### Documents :

1- Tableau : l'état du Proche-Orient en 2002

2- Carte « Parc naturels nationaux et régionaux ».

3- Texte : *Vers un droit du paysage*, P. Béringuier, P. Dérioz et A-E Laques, Les paysages français, coll. synthèse, 1999.

### Questions

---

1. Analyser le tableau 1 qui présente les états du Proche Orient. Quel est l'ensemble observé ? Donnez en une définition précise et exclusive.
2. Combien d'éléments composent cet ensemble ? Donnez des exemples d'éléments ? Repérez le code identificateur et le nom de chaque élément ?
3. Pour chacun des caractères du tableau : précisez la nature : qualitatif ou quantitatif, nominal ou ordinal, mesurable ou non, de taux ou de stock, discret ou continu.
4. A partir du tableau élémentaire les États du Proche-Orient vous choisirez deux caractères que vous présenterez sous la forme d'un tableau de dénombrement.
5. Construisez un tableau élémentaire en partant de la carte « Parcs naturels régionaux et nationaux » (doc. 2)
6. A partir du texte « Vers un droit du paysage », vous vous demanderez quel est l'ensemble étudié, quels sont les éléments qui le composent et les caractères qui les caractérisent. Construisez le tableau élémentaire associé.

### Les Etats du Proche-Orient en 2002.

Nom	N°	Superficie milliers de km <sup>2</sup>	Rang pour la superficie	Population en millions	Densité hab/km <sup>2</sup>	PIB en \$	Monnaie	Fécondité en nbre enf/fem	Façade littorale	Consommation d'énergie kgep/h
Ar Saoudite	1	2 150	1	21.4	10	7 230	riyal	5.7	Mer Rouge	4 204
Bahreïn	2	0.700	14	0.7	1 035	9 370	dinar bahr	2.8	Golfe Persique	9 000
Em Ara Unis	3	84	9	3	35.6	-	dirham	3.5	Golfe Persique	9 977
Egypte	4	1 001	3	65.2	65	1 530	livre égy	3.5	Mer Méditer	709
Iran	5	1 633	2	64.7	40	1 750	rial iranien	2.6	Golfe Persique	1 651
Irak	6	438	5	23.7	54.3	-	dinar irak	5.3	Golfe Persique	1 263
Israël	7	21	10	6.4	309	16 710	shekel	3	Mer Méditer	3 029
Jordanie	8	89	8	5	57	1 750	dinar jor	3.6	Mer Méditer	1 028
Koweït	9	18	11	2	115	18 030	dinar kow	4.2	Golfe Persique	8 984
Liban	10	10	13	4.4	429	4 010	livre lib	2.5	Mer Méditer	1 280
Oman	11	212	6	2.4	11.5	-	ryal oman	6.1	Mer d'Oman	3 607
Qatar	12	11	12	0.6	54.3	-	rial qat	3.9	Golfe Persique	28 262
Syrie	13	185	7	16.6	90	1 000	livre syr	4.1	Mer Méditer	1 143
Yémen	14	528	4	18	34	460	rial	7.2	Golfe d'Aden	184

*D'après « le bilan du monde », édit. Le Monde (2003)*

**Document 2 Parcs naturels nationaux et régionaux en 2000.**

**Parcs naturels nationaux et régionaux en 2000**

Les parcs naturels nationaux (PNN) et régionaux (PNR) Figurent après le nom, la date de création et la superficie protégée.

**Les 7 parcs naturels nationaux :**

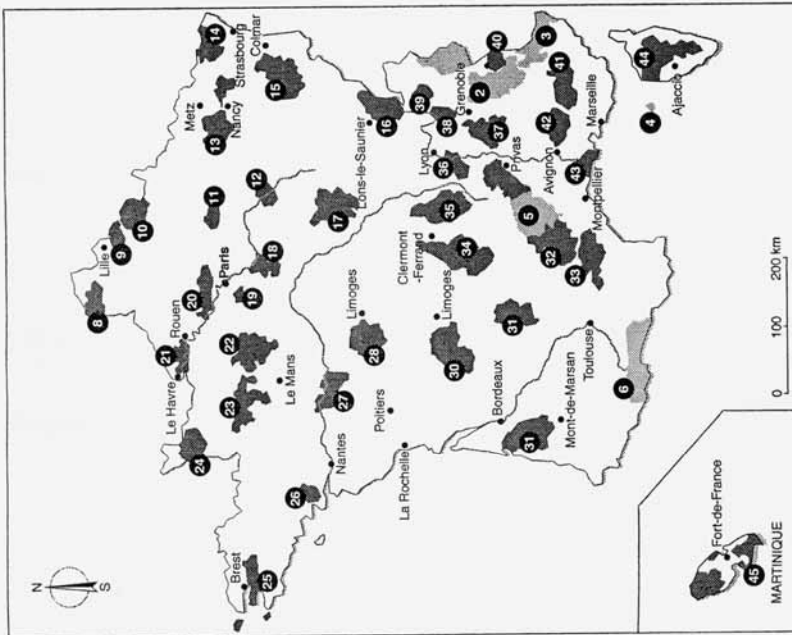
1. Vanoise : 1963 (196 476 ha)
2. Les Ecrins : 1973 (272 000 ha)
3. Mercantour : 1979 (214 500 ha)
4. Port-Cros : 1963 (2 450 ha)
5. Cévennes : 1970 (321 005 ha)
6. Pyrénées : 1967 (252 059 ha)
7. Guadeloupe : 1989 (33 500 ha)

**Les 38 parcs naturels régionaux :**

8. Caps et Marais d'Opale : 1968 (130 000 ha)
9. Scarpe-Escaut : 1968 (43 240 ha)
10. Avesnois : 1998 (125 000 ha)
11. Montagne de Reims : 1976 (50 000 ha)
12. Forêt d'Orient : 1970 (71 489 ha)
13. Lorraine : 1974 (208 000 ha)
14. Vosges du Nord : 1975 (122 000 ha)
15. Ballons des Vosges : 1969 (300 000 ha)
16. Haut-Jura : 1986 (145 000 ha)
17. Morvan : 1970 (225 762 ha)
18. Gâtinais Français : 1999 (63 500 ha)
19. Haute-Vallée de Chevreuse : 1985 (24 500 ha)
20. Vexin français : 1995 (65 670 ha)
21. Boucles de la Seine normande : 1974 (58 000 ha)
22. Perche : 1998 (182 000 ha)
23. Normandie-Maine : 1975 (234 000 ha)
24. Marais du Cotentin et du Bessin : 1991 (150 000 ha)
25. Armorique : 1969 (172 000 ha)
26. Bière : 1970 (40 000 ha)
27. Loire-Anjou-Touraine : 1996 (235 000 ha)
28. Brenne : 1989 (167 200 ha)
29. Landes de Gascogne : 1970 (262 000 ha)
30. Périgord-Limousin : 1998 (180 000 ha)
31. Causses du Quercy : 1999 (175 717 ha)
32. Grands Causses : 1995 (315 640 ha)
33. Haut-Languedoc : 1973 (260 500 ha)
34. Volcans d'Auvergne : 1977 (395 070 ha)
35. Livradois-Forez : 1986 (310 000 ha)
36. Plât : 1974 (70 000 ha)
37. Vercors : 1970 (175 000 ha)
38. Chartreuse : 1995 (69 000 ha)
39. Massif des Bauges : 1995 (80 936 ha)
40. Queyras : 1977 (60 330 ha)
41. Verdon : 1997 (176 961 ha)
42. Luberon : 1977 (165 000 ha)
43. Camargue : 1970 (66 300 ha)
44. Corse : 1972 (375 000 ha)
45. Martinique : 1976 (62 725 ha)

**Les 3 parcs en projet**

- Monts d'Ardeche
- Oise-Pays-de-France
- Guyane



Parcs naturels nationaux et régionaux en 2000

## Document 3 : Vers un droit du paysage

### VERS UN DROIT DU PAYSAGE

Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, avec l'inquiétude des élites – écrivains, artistes, scientifiques – née des transformations des paysages des villes et des campagnes s'amorcent les premières mesures de protection concernant d'abord le patrimoine monumental. Le paysage, en tant que tel, devra attendre la dernière décennie du XX<sup>e</sup> siècle pour devenir explicitement l'objet du droit.

#### I. UN SIÈCLE DE MESURES ET DE LOIS DE PROTECTION

L'arsenal d'instruments réglementaires qui permet de protéger des paysages relève de l'État français et s'en trouve fortement centralisé. Il a nettement évolué, concernant d'abord le naturel et le pittoresque, puis l'espace urbain et l'environnement.

##### **A. La loi du 2 mai 1930 sur les monuments naturels et les sites**

Cette loi traduit l'aboutissement d'une prise de conscience qui accompagne tout le XIX<sup>e</sup> siècle et marque un glissement de la protection des monuments historiques (loi de 1913) à celle des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque. Elle distingue deux degrés de protection : le classement (contraignant) et l'inscription. Au départ, les critères esthétiques étant dominants, les monuments naturels ponctuels sont privilégiés (cascades, rochers, grottes, cirques), ils seront par la suite étendus à des espaces plus vastes plutôt montagnards (massif du Mont-Blanc) puis également ruraux (pic Saint-Loup, monts de Flandre). Aujourd'hui, environ 2 700 sites sont classés et 5 100 sites inscrits. La principale difficulté réside dans leur gestion face à l'impact des équipements, à la pression de leur fréquentation (→ dossier 4, opération grand site) et au caractère évolutif des paysages. Dès lors, il devient fréquent d'accompagner un classement ou une inscription d'un cahier de gestion, destiné à préciser les grandes orientations et les modalités en matière de préservation, d'aménagement et de mise en valeur du site.

P. Béringuier, P. Dérioz et A-E Laques, *Les paysages français*,

Source : P. Béringuier, P. Dérioz et A-E Laques, *Les paysages français*, coll. synthèse, 1999.